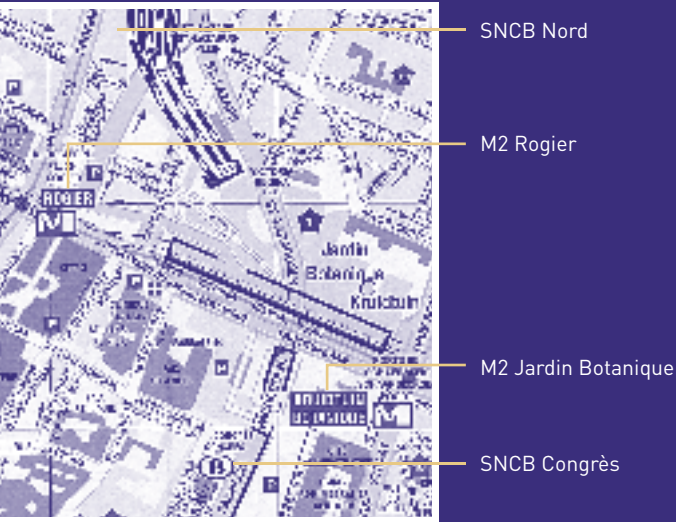


Auditorium 44
'Passage 44'
Boulevard du Jardin Botanique, 44
1010 Bruxelles

Train Bruxelles-Nord ou Bruxelles-Congrès
Métro Rogier ou Botanique (ligne 2)



Inscription à l'aide du carton-réponse ci-joint.
Inscription possible également par courriel,
en envoyant les données requises à l'adresse:
bioeth-info@health.fgov.be.

FRAIS D'INSCRIPTION

€ 6,00 par personne
€ 15,00 par personne
lunch sandwichs compris

A verser au compte n° 001-3003382-47
(mentionner les noms des participants).

Traduction simultanée FR-NL / NL-FR.
Accréditation demandée pour les médecins.

Comité Consultatif de
BIOÉTHIQUE de Belgique

Inscription et information
au secrétariat.

ADRESSE

Rue de l'Autonomie, 4
1^{er} étage
1070 Bruxelles

☎ 02/525.09.10 (N) en
☎ 02/525.09.11 (F)
☎ 02/525.09.12
✉ bioeth-info@health.fgov.be
www.health.fgov.be/bioeth

A l'adresse susmention-
née se trouve également
la bibliothèque du Comité.
Celle-ci peut être consultée
par le public pendant les
jours ouvrables de 9h à 16h.
Il est souhaitable de prendre
un rendez-vous (02/525.09.14
ou 09.08).

La bibliothèque contient
des livres et magazines en
français, néerlandais, alle-

mand et anglais, concernant
différents thèmes comme
l'éthique médicale, le droit
médical, la recherche sur
embryons, les expérimenta-
tions, la génétique, la
procréation médicalement
assistée, le clonage, la
transplantation et le don
d'organe, l'euthanasie et les
soins palliatifs, etc. Tout est à
consulter sur place.

Comité Consultatif
de

BIOÉTHIQUE



Conférence bisannuelle

de Belgique

MARDI 3 MAI 2005

**COMITÉS D'ÉTHIQUE
LOCAUX ET
PRATIQUE MÉDICALE**

Auditorium 44
Bruxelles

L'obligation pour les hôpitaux de constituer un comité d'éthique local date de 1994. Depuis la loi du 7 mai 2004, l'avis d'un tel comité est contraignant lorsqu'il s'agit d'un protocole de recherche, mais garde un caractère consultatif pour ce qui est des problèmes éthiques au sein de l'hôpital. Chaque faculté de médecine peut constituer un comité d'éthique local, et les associations scientifiques de médecine générale également. Un certain nombre de services ambulatoires (médecine générale et spécialisée) ont constitué des «comités d'éthique» de leur propre initiative. Suite à la loi sur les droits des patients et l'intérêt général croissant pour la réflexion éthique dans le cadre des soins de santé, le Comité Consultatif de Bioéthique a estimé qu'il était important de présenter le fonctionnement des comités d'éthique locaux à un public plus large, d'inscrire l'approche éthique des soins de santé dans une perspective sociale et de la confronter à l'expérience

d'une ligue de patients et aux expériences des pays voisins. Étant donné qu'une enquête que nous avons réalisée auprès des comités d'éthique locaux a montré que médecins et paramédicaux font rarement appel spontanément à leur expertise, nous avons également souhaité donner la parole à des professeurs d'éthique et à des étudiants pour qu'ils nous parlent de la «sensibilisation à la réflexion éthique». Cette conférence bisannuelle vise à faire comprendre aux patients (potentiels) et à leur famille que les prestataires de soins ont la possibilité de réfléchir aux questions éthiques et qu'au demeurant, ils y réfléchissent. Mais cela ne signifie pas que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'est pourquoi nous avons également pensé qu'il était important d'amener des représentants des comités d'éthique locaux, des directions des hôpitaux et des services de médiation à en débattre entre eux.

Programme



[MATIN]

- 08:30** Accueil
- 09:10** Discours de bienvenue par le président du Comité Consultatif de Bioéthique de Belgique
- 09:20** Les comités d'éthique locaux: des rapports entre éthique, science et société
Guy Lebeer, professeur ULB
- 10:05** Le rôle des comités d'éthique locaux dans la recherche clinique
Marc Bogaert, professeur ém. UGent
- 10:20** Discussion
- 11:00** **Pause-café**
- 11:20** Une innovation en France: la constitution d'espaces éthiques dans les hôpitaux publics
Emmanuel Hirsch, directeur de l'Espace éthique AP-HP et du Département universitaire de recherche en éthique Paris-Sud 11
- 11:40** D'une commission d'éthique à un groupe de pilotage en éthique: l'expérience des Pays-Bas
J.N. van Dartel, président du Comité d'éthique de l' "Algemene Vergadering Verpleegkundigen en Verzorgenden"
- 12:00** Commentaires d'une ligue d'usagers
Micky Fierens, présidente de la Ligue des Usagers des Services de Santé
- 12:20** Discussion
- 13:00** **Lunch**



[APRÈS-MIDI]

- 14:00** **Table ronde** présidée par **Monique Boulad**, présidente du comité d'éthique de la Fédération des maisons médicales: "Le rôle et les possibilités des comités d'éthique locaux face aux problèmes d'éthique au sein et en dehors de l'hôpital" avec: *Patrick Cras, professeur à l'UA, membre du Comité d'éthique de l'hôpital universitaire d'Anvers, Patricia Fruyt, infirmière sociale et coordinatrice de la médiation interculturelle à l'UZ Gent, Thierry Houben, secrétaire du Comité d'éthique local de l'OPZ Rekem, Thérèse Locoge, juriste, direction du CHU Brugmann à Bruxelles*
- 15:00** Discussion
- 15:30** **Pause-café**
- 15:50** **Table ronde** présidée par **Freddy Mortier**, professeur à l'UGent: "Comment sensibiliser des futurs soignants à la réflexion éthique" avec: *Etienne De Groot, professeur à la VUB, en tant que membre du comité d'éthique de l'hôpital universitaire de la VUB, Chantal Tilmans-Cabiaux, professeur à la Haute Ecole Namuroise Catholique, des étudiants en médecine de l'UCL, des étudiants en nursing de la "Vesaliushogeschool" de Gand*
- 16:50** Discussion
- 17:20** Conclusions